

La biodiversité, une espèce en voie d'apparition

## AKTUALITÄT

UMWELT

Freitag, 29. März 2019

## La biodiversité, une espèce en voie d'apparition

Contraction des mots bio et diversité, la biodiversité traduit la présence des espèces vivantes (micro-organismes, végétaux, animaux) dans un milieu. La connaissance de la biodiversité à l'échelle communale constitue un réel atout pour mener des politiques locales efficaces en termes de préservation des espaces naturels et des espèces associées, d'urbanisme et d'aménagement. L'enjeu étant de protéger les réservoirs de biodiversité et créer une continuité territoriale.



### Un territoire végétalisé

Le territoire vélizien s'étend sur 893 Ha, dont un tiers est occupé par la forêt domaniale de Meudon.

234 espèces végétales y ont été répertoriées selon l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), dont 7 espèces présumées éteintes et 16 espèces végétales remarquables observées. On note parmi elles une espèce remarquable forestière l'Oxalide petite oseille, mais aussi la Lâche vésiculeuse, ou encore la Cotonnière blanc-jaunâtre, et l'Isopyre faux-pigamon. Ces deux dernières sont très rares en Ile-de-France.



Au massif forestier s'ajoutent 48 ha d'espaces verts, squares, parcs et jardins ouverts au public et entretenus par la commune de la façon la plus écologique possible (la Ville peut d'ailleurs se targuer de ses 4 fleurs, plus haute distinction au palmarès national des Villes et villages fleuris) : prairies en friche, éco-pâturage, plantation de presque 30 000 bulbes dans nos pelouses...

Retrouvez l'intégralité de l'article dans notre [dossier spécial Biodiversité - partie 1](#)

### Une faune locale préservée

La municipalité multiplie les actions au travers de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui prévoit notamment l'installation d'équipements favorables à la faune, une circulation animale facilitée via des barrières perméables et une végétalisation des grands axes routiers, un éclairage urbain adapté ainsi qu'un suivi de la qualité des eaux et étangs.

On recense :

- 8 espèces de mammifères terrestres (parmi elles l'écureuil roux et le Hérisson d'Europe qui sont des espèces protégées)
- 61 espèces d'oiseaux dont 4 remarquables (la Fauvette grisette, la Linotte mélodieuse, le Rougequeue à front blanc et le Roitelet triple bandeau)
- 4 espèces d'amphibiens dont 1 remarquable (le Crapaud commun)
- 37 espèces d'insectes dont l'Agrion de Mercure, qui bénéficie d'un statut de protection nationale.

La Ville s'emploie à préserver et suivre les espèces remarquables du territoire et créer des conditions favorables pour leur survie, avec :

- Une trentaine de nichoirs fabriqués par les équipes des espaces verts, destinés à accueillir les mésanges charbonnières, une espèce efficace dans la lutte contre les chenilles en général et la chenille processionnaire en particulier
- Des abris pour accueillir des hérissons ont été confectionnés et installés, leur offrant un refuge pour l'hibernation
- Des abris appelés *gôtes* pour la pipistrelle commune, une espèce protégée de chauve-souris, ont été installés.



Elles sont très efficaces pour lutter contre la prolifération des moustiques. D'une surface de 25 m<sup>2</sup>, un radeau végétalisé a été aménagé sur l'étang du Trou aux gants. Un habitat naturel et sécurisé qui fait le bonheur de la faune locale, canards et hérons en tête.

Des Hôtels insectes ont été aménagés (dans le Jardin des sens notamment et certaines écoles). Vritable havres pour la biodiversité locale, ils constituent un abri pour la microfaune.

L'axe de migration des Crapauds communs, impacté par le passage de la route Morte Bouteille, fait l'objet d'une fermeture partielle pendant la période de migration qui leur permet de rejoindre l'étang d'Ursine afin de se reproduire.



Retrouvez l'intégralité de l'article dans notre [dossier spécial Biodiversité - partie 2](#)

## La trame verte, bleue et noire

La municipalité travaille à la création de corridors écologiques, permettant ainsi de relier les réservoirs de biodiversité. L'enjeu tant de maintenir et restaurer les connexions naturelles dans l'espace urbain, il s'agit de penser l'intégration de la biodiversité en amont des projets. C'est ce maillage d'espaces terrestres interconnectés qui constitue la trame verte.

La présence d'habitats variés offre notamment de multiples niches écologiques à la faune :

- L'habitat forestier : élément important de la biodiversité communale, il représente 313 ha. Caractérisé par la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), on y recense principalement des châtaigniers (qui représentent 50% des essences), des chênes et quelques résineux.
- Les habitats hygrophiles (un organisme est dit hygrophile lorsque l'humidité est nécessaire à son bon développement) : élément majeur du territoire, ils abritent la quasi-totalité des espèces remarquables et constituent des réservoirs de biodiversité importants. La commune compte 3 étangs situés dans le bois de Meudon.

Des enjeux pour demain :

- Propres au milieu forestier (redonner leur fonctionnalité aux lisières, replanter des essences forestières...)
- Maintenir le partage de l'espace boisé entre les différents publics (promeneurs, sportifs, etc.)
- Adapter l'éclairage urbain : la lumière artificielle peut être considérée comme nuisible pour la faune sauvage et la flore, dont elle perturbe le comportement et les désoriente. Cette action est appelée Trame noire.

Des enjeux propres au milieu aquatique et humide :

- Réaménager la noue du Trou aux gants : des eaux pluviales valiziennes sont acheminées en forêt, la Ville a repensé l'écoulement.
- Réduire l'artificialisation des berges des cours d'eau et favoriser le développement d'habitats diversifiés (radeau végétal)

Des enjeux propres au milieu urbain :

- Intégrer la biodiversité en amont des projets d'aménagement et de construction, en limitant l'artificialisation des sols et la réduction des habitats.
- Quartier Louvois : ce quartier enclavé verra s'ajouter 12.000 m<sup>2</sup> d'espaces verts, ainsi qu'une ouverture sur la forêt (au nord) et vers le tram (au sud).
- Valizy 2 : une coulée verte permettra de rejoindre le nouvel accès du centre commercial depuis l'avenue de l'Europe. Cette voie partagée entre piétons et cyclistes a été pensée en concertation avec les services techniques de la ville, et le choix des essences est établi selon l'intérêt qu'elles peuvent présenter pour la faune et la flore locales.
- Le long du T6, des buttes de terre ont été implantées sur lesquelles ont été plantés des arbustes de bocage.
- Des toitures et des murs végétalisés (école Mermoz, gymnase Richet, sente Maurice Claisse) offrent d'autres abris aux insectes et petits oiseaux, et permettent de relier les quartiers entre eux par la végétation.
- Inovel Parc : normalisé par le Quartier d'affaires durable, le secteur est particulièrement concerné de par sa relation étroite avec la forêt et les espaces verts de ses entreprises. De bonnes pratiques se mettent progressivement en place, notamment par Eiffage et Dassault Systèmes qui ont pris en compte la valorisation de la biodiversité dès la conception des bâtiments.
- Echangeur de l'A86 : au nord, une palette végétale "urbaine", avec des arbres et arbustes d'ornement accompagnés de grands massifs plantés de vivaces offrant une période de floraison très étendue (achillées, origans, sauges, géraniums, asters, ?). Au sud (côté base militaire), une ambiance plus naturelle avec des prairies fauchées accompagnées d'arbustes poussant spontanément en Ile-de-France comme des fusains, cornouillers, noisetiers, etc.

Retrouvez l'intégralité de l'article dans notre [dossier spécial Biodiversité - partie 3](#)